

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

## Ils nous soutiennent

Agence Régionale de Santé,  
Conseil départemental 92,  
Les municipalités :

Asnières-sur-Seine,  
Bagneux,  
Bois-Colombes,  
Boulogne-Billancourt,  
Bourg-la-Reine,  
Chatenay-Malabry,  
Chatillon,  
Chaville,  
Clamart,  
Clichy,  
Colombes,  
Courbevoie,  
Fontenay-aux-Roses,  
Garches,  
Gennevilliers,  
Issy-les-Moulineaux,  
La Garenne-Colombes,  
Le Plessis-Robinson,  
Levallois-Perret,  
Malakoff,  
Marnes-la-Coquette,  
Meudon,  
Montrouge,  
Nanterre,  
Neuilly-sur-Seine,  
Puteaux,  
Rueil-Malmaison,  
Saint-Cloud,  
Sèvres,  
Suresnes,  
Vanves,  
Ville d'Avray  
Villeneuve-la-Garenne

Merci



## Chiffres clefs :

**572 adhérents**

**2 salariés** : 1 chargée de mission psychologue et 1 chargée de coordination et développement

**54 bénévoles assurant :**

26 représentations communales,

17 permanences d'accueil locales,

1 accueil téléphonique 24h/24, 7j/7,

Plus de **100 mandats de représentations** locaux, départementaux, régionaux ou nationaux.

**380** personnes accueillies physiquement ou téléphoniquement

**300** personnes rencontrées dans les réunions collectives,

**12 414** heures de bénévolats.

**Budget de fonctionnement : 126 243 €**

# SOMMAIRE

INTRODUCTION ET FAITS MARQUANTS.....	3
I. FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION UNAFAM 92.....	4
1. Organisation.....	4
2. Fonctionnement.....	5
3. Une structure permanente.....	5
4. Finances.....	6
II. LES ACTIONS 2018.....	6
1. Soutenir les familles des personnes vivant avec des troubles psychiques : notre priorité.....	6
A. L'entretien individuel	
B. L'entretien téléphonique	
C. Les réunions de convivialité et d'information	
D. Les groupes de parole	
E. Les groupes spécifiques	
F. Atelier Prospect Famille	
G. Journée d'information sur les Troubles Psychiques	
H. Programme Psychoéducatif PROFAMILLE	
2. Communiquer : faire connaître et reconnaître la maladie psychique pour la dé-stigmatisation.....	10
3. Obtenir une meilleure prise en charge de nos proches.....	11
La relocalisation de la totalité des lits d'hospitalisation	
Le logement, une base indispensable	
Les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) & les GEM	
Insertion professionnelle et maintien dans l'emploi	
4. Représenter et défendre les intérêts des familles et leurs proches.....	14
A. Représentations locales	
1. Représentations dans le domaine sanitaire	
2. Représentation dans le domaine social	
B. Représentations départementales	
C. Représentations régionales	
D. Représentations nationales	
III. LES PROJETS 2019.....	18
1. Continuer à faire progresser la relocalisation des lits psychiatriques	
2. Augmenter notre nombre d'adhérents	
3. Participer activement à toutes les instances et démarches devenues légales et réglementaires	
4. Continuer à développer et faire vivre les CLSM	
5. Faire aboutir les projets de logements accompagnés	
6. Veiller au parrainage des GEM	
7. Poursuivre les programmes de formations des bénévoles	
8. Développer la communication sur les actions de l'UNAFAM	
IV. CONCLUSION.....	19
Annexe 1 - Compte de résultats 2018.....	20

# INTRODUCTION ET FAITS MARQUANTS 2018

En 2018, **deux concrétisations** majeures ont eu lieu. D'une part, en juin la signature par tous les acteurs concernés de la **relocalisation à Nanterre des lits de psychiatrie des quatre secteurs du Nord du département, actuellement à Moisselles**. Ceci doit être l'occasion de créer un pôle d'excellence en Santé Mentale. D'autre part, la signature de la convention créant **la Résidence Accueil Santos Dumont à SURESNES**. L'ouverture souhaitée fin décembre 2018 ne s'est réalisée qu'en avril 2019.

Cette année a aussi été profondément marquée par **l'action du Conseil Territorial de Santé et sa commission Santé Mentale** qui s'est saisi de la réalisation du **Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)**. Cette démarche imposée par la loi Santé de 2016 est l'occasion d'une structuration fondamentale du parcours de santé et de vie de nos proches.

Les CLSM (**Conseils Locaux de Santé Mentale**) **continuent leur développement**. En 2019, ils devraient être plus de 20. Ce sont des lieux de concertation locale essentielle pour l'amélioration de la prise en charge de nos proches. Ils sont aussi l'image locale de ce que le PTSM devra être pour tout notre département sans doute divisé en deux secteurs géographiques.

L'effectif de **notre équipe de bénévoles reste stable**, mais avec des départs compréhensibles, avec notre reconnaissance pour tout le travail accompli, compensés par des arrivées avec une forte volonté d'engagement, gage de la poursuite des actions de notre délégation. Bienvenue à ces nouveaux volontaires.

Ce rapport rend compte de **toutes les activités** (accueils et représentations) qu'assurent les bénévoles **dans un esprit de « quasi service public »** au nom de toutes les familles et personnes concernées par les troubles psychiques qu'elles soient adhérentes ou non.

L'UNAFAM étant de plus en plus reconnue, nous sommes de plus en plus sollicités. Nous nous en réjouissons, mais pour exercer correctement ces missions, nous avons encore besoin de bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre.

La **communication** prend beaucoup d'importance. Notre bulletin de liaison est apprécié, tant par les adhérents, que par les quelques 400 partenaires à qui il est adressé. Mais son comité de rédaction demande du renfort. Venez nous rejoindre.

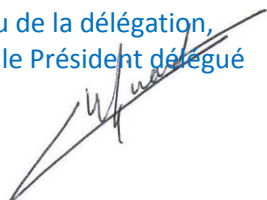
**Le fonctionnement et l'animation**, toutes les équipes et groupe mis en place par notre délégation pour les familles **reposent sur le binôme solide** que constitue Eliane Collombet, notre Psychologue clinicienne, et Dominique Gayet, Chargée de coordination et développement. Qu'elles soient remerciées pour ce qu'elles donnent comme assurance au bureau et aux bénévoles.

Nous devons **remercier nos financeurs**. Ils sont **multiples et complémentaires** montrant ainsi, la reconnaissance de nos actions dans tout le département et dans chaque municipalité, au profit de tous nos concitoyens adhérents ou non. L'Agence régionale de Santé, le Conseil départemental et les 33 communes qui nous soutiennent avec fidélité. C'est pour nous un **signe concret du ressenti de nos actions** qui nous donnent à tous, bénévoles et salariées, **du courage pour** remplir les tâches essentielles que sont **l'accueil et le soutien dans la durée des familles**.

Vous trouverez dans les pages qui suivent, le développement de ce qui vient d'être rapidement évoqué, y figure sous diverses formes, les actions de notre délégation, **y compris la représentation et la défense des intérêts de ceux qui, le plus souvent, ne peuvent pas le faire eux-mêmes** en raison des conséquences de leur pathologie, à la différence de la plupart des pathologies somatiques.

Nous sommes sûrs que 2019 va encore **nous demander de l'énergie pour obtenir la concrétisation de nouvelles étapes pour améliorer le parcours de santé de nos proches** et donc le nôtre. Tous, nous allons y contribuer, mais n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour vous y associer, car les rôles possibles sont multiples.

Pour le Bureau de la délégation,  
Michel Girard le Président délégué



Bois-Colombes, le 15 juin 2019

## I. FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION UNAFAM 92

### 1 Organisation

#### **BUREAU**

Président délégué	Michel GIRARD
Vice-présidents	Michel CORTIAL, Serge HUDÉ
Trésorier	Marc LECONTE
Secrétaire	Christian ROSSIGNOL
Membres	Michèle BARREAU, Danièle COMPARIN, Michèle DRIOUX, Françoise GUINEL, Michèle MILLARD
Membres invitées permanentes	Eliane COLLOMBET Chargée de mission Psychologue Dominique GAYET Chargée de coordination et développement

#### **RESPONSABLES D ANTENNES**

Antenne NORD	Danièle COMPARIN
Antenne CENTRE	Michèle DRIOUX, Yolande DUNOYER de SEGONZAC
Antenne SUD	Michèle BARREAU

#### **RÉFÉRENTS MISSIONS SPECIFIQUES**

MDPH	Titulaire Suppléants	Serge HUDÉ Thierry VILLERS, Michèle DRIOUX, Danièle DUBOST
ENFANTS – ADOLESCENTS		Michèle BARREAU
EMPLOI INSERTION PROFESSIONNELLE		Michèle MILLARD, Françoise GUINEL
FIDELISATION – ADHESIONS – Représentants des usagers		Marc LECONTE
GROUPE RÉGIONAL « GRANDS PARENTS »		Evelyne NOGUES, Françoise GUINEL
REPERTOIRE STRUCTURES		Danièle DUBOST
APPUIS PERMANENCE DÉLÉGATION		Joëlle MATHIS, Francine TANNIER
CONSEILS LOCAUX DE SANTÉ MENTALE (CLSM)		Michel CORTIAL
ASSOCIATIONS TUTÉLAIRES (AT 92 – UDAF 92)		Michel CORTIAL, Jacques ÉBOLI
COMMUNICATION		Christian ROSSIGNOL
ACCUEIL		Danièle COMPARIN
LIAISON UNAFAM IDF		Michel GIRARD, Christian ROSSIGNOL
SENSIBILISATION – DESTIGMATISATION		Christian ROSSIGNOL
ESPERANCES HAUTS-DE-SEINE		Jacques ÉBOLI, Michel GIRARD
RELATIONS / DEPARTEMENT 92 / ARS / CTS / CDCA		Michel GIRARD, Marc LECONTE
JOURNEE TROUBLES PSYCHIQUES		Michèle MILLARD
GROUPES DE PAROLE		Anne BOUZEL, Marc LECONTE, Sonia MANGASARYAN, Francine TANNIER
COMITE DE REDACTION		Michèle BARREAU, Danièle COMPARIN, Michèle DRIOUX, Christian ROSSIGNOL

# BÉNÉVOLES

54 bénévoles permettent à la délégation des Hauts-de-Seine de fonctionner et d'assurer 26 représentations municipales, 17 permanences d'accueil local, de très nombreux mandats de représentation locaux, départementaux, régionaux et nationaux.

Une équipe de 8 bénévoles assure un accueil téléphonique des familles en permanence (24h/24, 7j/7) par le numéro dédié "Unafam Hauts-de-Seine Écoute" (01 46 95 40 92).

## 2 Fonctionnement

- ✚ Le bureau de la délégation se réunit environ tous les 15 jours pour décider des orientations à prendre et des actions à entreprendre, contrôler les actions en cours et analyser les résultats obtenus.
- ✚ L'ensemble des bénévoles est convié tous les 2 mois à Bagneux (92220) afin d'échanger, d'avoir les diverses informations nécessaires aux actions locales ou départementales.
- ✚ Toutes ces réunions (bureau et bénévoles) font l'objet de comptes rendus diffusés aux bénévoles. Les absents ont ainsi les informations et sont au courant des travaux du bureau.
- ✚ D'autres réunions plus spécifiques sont animées par notre chargée de mission psychologue. Elles concernent essentiellement l'accueil, le fonctionnement des groupes de parole, l'animation des antennes et les formations et l'appui aux bénévoles accueillants.
- ✚ Le comité « communication » composé de membres du bureau et de la chargée de mission coordonne la communication des différents supports et la parution du bulletin « Actualités UNAFAM 92 ».
- ✚ Une fois par an tous les adhérents sont conviés à une assemblée annuelle donnant lieu à un compte-rendu d'activités et financier ainsi qu'à un débat sur un thème variant chaque année.  
En 2015 « APRES NOUS, que prévoir ? Mandat de protection future ? Comment transmettre ? »  
En 2016 « Projet associatif de l'Unafam pour s'adapter aux évolutions des situations que nous rencontrons »  
En 2017 « Emploi : insertion, maintien, milieu protégé, milieu ordinaire »  
En 2018, « Frère, sœur, enfants... Impact de la maladie psychique sur les liens intra familiaux »  
En 2019, ce sera sur le thème des nouveautés en Santé Mentale dans les Hauts-de-Seine.

## 3 Une structure permanente

- ✚ **Une chargée de mission psychologue clinicienne détachée par l'ARS assure un rôle de coordination au sein de la délégation concernant :**

- \* L'animation de la délégation UNAFAM 92,
- \* L'appui et la formation des bénévoles accueillants,
- \* La formation des bénévoles aux diverses missions,
- \* La promotion de la délégation auprès des professionnels,
- \* Les actions de sensibilisation au handicap psychique dans des administrations et des institutions.

**Eliane COLLOMBET assure ces fonctions depuis décembre 2010.**

- ✚ **Une Chargée de coordination et de développement**, grâce à l'appui du Conseil Départemental depuis 2009, assure la gestion administrative de la délégation, la réalisation et le suivi des dossiers de demandes de subventions (municipaux et départementaux), la mise en forme des éléments de communication, la réponse aux demandes de plus en plus nombreuses d'éléments d'informations et de documentations de tous les bénévoles et des organismes les plus divers.

**Dominique GAYET assure ce rôle depuis novembre 2013.**

## 4 Finances

Les comptes 2018, donnés en annexe, montrent un compte de résultat de 80.243 €, porté à 126.243 € avec la valorisation de la mise à disposition par l'ARS de la chargée de mission.

L'essentiel des recettes sont les subventions : Conseil Général pour 36.000 € ; 33 communes pour 10.708 € et pour 46.000 € la contribution en nature de l'ARS. Les cotisations et dons, toujours bienvenus, représentent 15.712 €.

La valorisation des heures de bénévolat peut être estimée à 496.560 € (40 € / heure charges comprises).

L'ensemble des recettes a été utilisée pour le fonctionnement de la délégation et constituer une provision en vue d'actions et de communication visant en particulier à dé-stigmatiser les personnes souffrant de troubles psychiques, réaliser la publication d'un livre « Frères et sœurs », un memento pour les grands-parents et renouveler le matériel de communication de la délégation utilisé lors des forums.

## II. LES ACTIONS 2018

### 1. Soutenir les familles des personnes vivant avec des troubles psychiques : notre priorité

Le soutien aux familles des personnes malades en psychiatrie est la mission numéro un de l'UNAFAM. Cet accueil s'adresse à toutes les familles, adhérentes ou non. Aider les proches est une mission essentielle qui fait maintenant partie des objectifs que doit organiser l'ARS (Loi de Juillet 2011 et Plan Psychiatrie-Santé Mentale de février 2012).

Cette mission est assurée par l'UNAFAM dans **une quasi délégation de service public**, puisque aucune autre structure n'a ce rôle en France (contrairement à d'autres pays). Son déploiement se fait par différents types de dispositifs, individuels ou collectifs, ayant pour objectifs : accueillir, informer, former et promouvoir l'entraide entre familles dans la durée.

#### A. L'entretien individuel

**Des entretiens physiques sont assurés par 24 accueillants sur 17 points d'accueil repartis dans le département** (triptyque en annexe). Les entretiens se font lors des permanences mensuelles régulières ou sur rendez-vous.

Depuis 2017, une bénévole infirmière en psychiatrie et psychologue, assure une permanence sur rendez-vous à Suresnes pour les familles souhaitant des informations sur les prises en charge en psychiatrie.

Nos accueillants bénéficient de formations nationales et régionales et d'une supervision mensuelle animée par notre chargée de mission psychologue. Devant l'augmentation d'appels de familles concernant des enfants plus jeunes, une nouvelle formation se met en place progressivement pour préparer les accueillants à cette évolution.

Nous nous réjouissons de cette tendance qui est le signe d'une prise en charge plus précoce, gage d'une plus forte possibilité d'amélioration de la santé mentale de ces jeunes.

#### B. L'entretien téléphonique

**Un accueil téléphonique sur un numéro dédié est assuré par 8 accueillants 7j/7.** Des appels en direct aux délégués de communes ou sur le numéro administratif de la délégation sont aussi très fréquents. Dans ces entretiens, une écoute attentive, souvent longue, des renseignements et des rendez-vous pour un entretien individuel sont proposés.

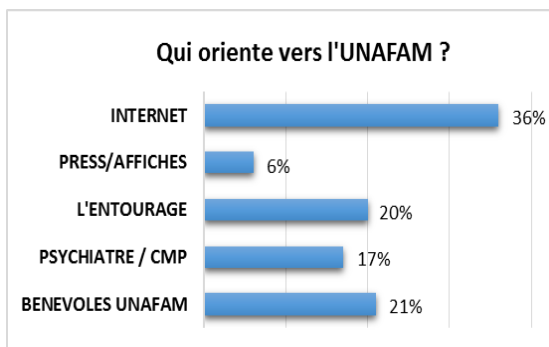
**Ainsi, le nombre d'entretiens** (physique ou téléphonique) sur l'année fut de l'ordre de **380**. Les mails faisant l'objet d'une réponse d'orientation, toujours en augmentation, ont été d'environ **70**.

## Les informations à retenir de ces accueils

### ➤ Les personnes reçues du 1er janvier au 31 décembre 2018

Les statistiques suivantes ont été élaborées d'après les renseignements donnés par les familles reçues lors d'un appel téléphonique ou d'un entretien individuel.

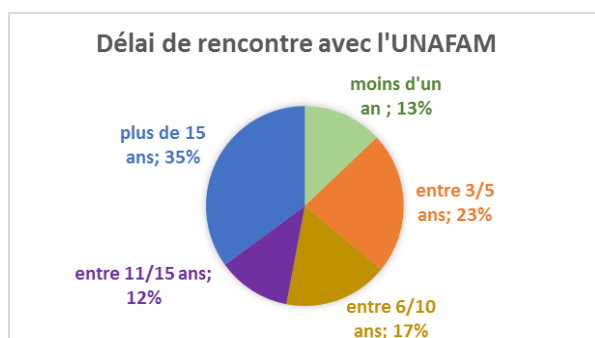
#### Qui oriente les personnes vers l'UNAFAM 92 ?



En 2018, **55%** des accueils réalisés concernaient un premier contact avec l'association. **36%** des familles accueillies ont obtenu nos coordonnées grâce à Internet.

L'orientation venant de l'entourage (**20%**) reste stable, mais une augmentation importante est observée dans celles venant des rencontres avec des bénévoles UNAFAM - **21%** cette année contre **14%** l'année dernière : ce sont des rencontres lors des Forums des associations, conférences ouvertes au public, SISM,... Ensuite, arrivent les services médicaux (**17%**), pourcentage légèrement plus important que l'année dernière.

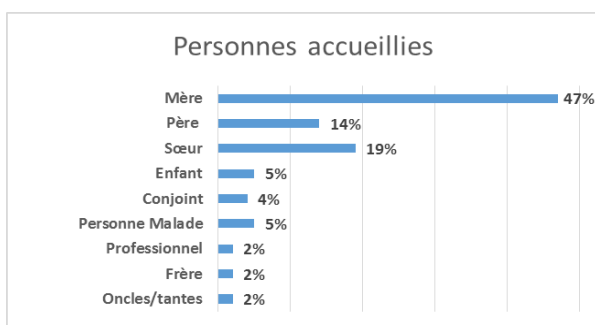
#### Quel délai pour rencontrer l'UNAFAM après le début de la maladie ?



La tendance de l'année dernière se confirme cette année : **36%** des proches qui nous ont contacté l'ont fait dans les 5 années qui suivent l'apparition des troubles (**dont 13% dans la première année, contre 4% l'année dernière !**). Cela montre que les familles osent frapper à la porte de l'association plus tôt pour poser des questions et demander de l'aide - une évolution qui tient probablement au travail de lutte contre la stigmatisation auquel participe l'Unafam.

Néanmoins, l'effort pour augmenter notre visibilité reste nécessaire : **17%** des proches nous rencontrent entre 6 et 10 ans après le début des troubles, **12%** entre 11 et 15 ans.

#### Qui nous sollicite dans l'entourage de la personne malade ?



**61%** des personnes reçues sont des parents. Le nombre de mères reste toujours significativement majoritaire (**47%**).

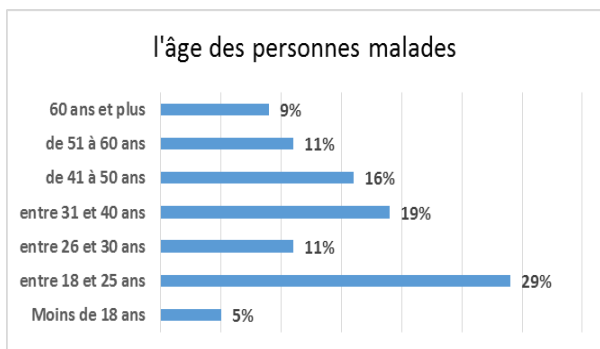
Pendant nous constatons une augmentation des contacts venant d'autres membres de la famille : **21%** fratrie ; **4%** conjoint, **5%** d'enfants de personnes malades et cette année, **2%** d'oncles et de tantes. Nous comptons aussi **5%** d'accueils (en général téléphonique) de personnes concernées personnellement par des troubles.

### ➤ Les proches souffrant de troubles psychiques

#### Données générales : sexe et situation familiale

En 2018, nous constatons que **62 %** des proches malades dans les familles reçues sont de sexe masculin. Concernant leur situation familiale, **70%** sont célibataires, **11%** sont en couple, **8%** sont séparés ou divorcés et **10%** d'entre eux ont des enfants (contre **4%** l'année dernière) : nous recensons ainsi, parmi les accueils réalisés, **36 enfants** concernés par l'expérience d'avoir un ou les deux parents vivant avec des troubles psychiques.

## L'âge des proches malades à la date de l'accueil



- **5%** ont moins de 18 ans
- **29%** ont entre 18 et 25 ans
- **46%** ont entre 26 et 50 ans
- **20%** ont 50 ans et plus

Comme énoncé plus haut, les accueils concernant des jeunes adultes (18 à 25 ans) constituent une tendance salubre qui tend à augmenter depuis les deux dernières années.

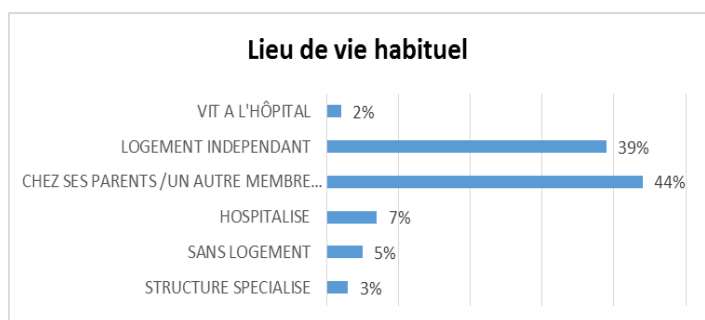
## Le diagnostic

Les troubles psychiques sévères de l'adulte représentent la majorité des diagnostics énoncés : **36%** schizophrénie, **19%** troubles bipolaires, **9%** psychose, **8%** bouffée délirante aiguë (BDA). La dépression représente **12%** des réponses et **10%** des familles disent ne pas connaître le diagnostic de leur proche. Nous observons aussi la marque du mouvement d'ouverture de l'UNAFAM vers la psychiatrie infanto-juvénile par la présence de **2%** d'accueils concernant des troubles du développement (troubles autistiques).

## Les soins

En 2018, au moment de l'accueil, **68%** des proches malades sont soignés ; **25%** le refusent, et **7%** sont en rupture de soins ou ne sont pas soignés par faute de proposition (difficulté d'accès aux soins).

## Lieu de vie habituel

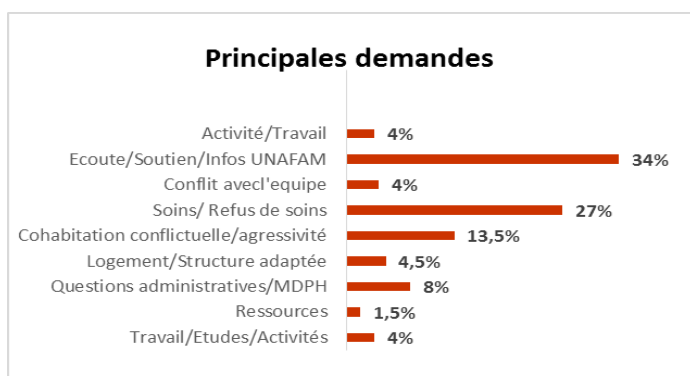


**44%** des personnes malades vivent chez ses parents ou un autre membre de la famille au moment de la rencontre avec l'UNAFAM.

Il apparaît aussi que **39%** des personnes concernées vivent dans un logement indépendant. Les remarques qualitatives apportées lors des entretiens, nous montrent que ces logements sont pour la plupart loués ou achetés par les parents.

## ➤ Sujets abordés et demandes spécifiques lors des entretiens

Dans le graphique ci-dessous nous avons recensé ce que les familles désignent comme étant leur principale difficulté ou demande au moment de l'entretien (un maximum de 2 demandes / entretien).



Le besoin d'écoute/soutien et la découverte des propositions de l'Unafam ont constitué les principales demandes des familles (**34%**).

Cette demande est suivie par l'inquiétude concernant les soins - et le refus de soins (**27%**). La question de la **tension/agressivité** ou « *quoi faire quand la cohabitation devient impossible* » reste une question toujours délicate et importante, elle arrive en troisième position avec **13,5%** des réponses.



## C. Les réunions de convivialité et d'information

- **Les Réunions d'Antenne** : tous les mois, les trois antennes (Nord, Centre et Sud) proposent aux adhérents **une réunion soit autour d'un thème avec intervenant extérieur soit pour un temps de convivialité**. Il arrive aussi que des personnes accueillies en individuel soient orientées vers ces réunions, avant adhésion, pour leur permettre une première rencontre avec d'autres familles concernées par des expériences semblables. C'est un type d'accueil atypique mais très utile pour montrer la force de l'échange de pair-à-pair et pour ouvrir la porte aux autres propositions d'entraide en groupe.
- **L'Escapade** : **un groupe uniquement à but convivial** ouvert à toutes les familles et qui se réunit une fois par mois à la mairie annexe de Suresnes.
- **La réunion des nouveaux adhérents** : tous les ans la délégation organise une **réunion d'information pour les nouveaux adhérents de l'année** afin de leur présenter le fonctionnement de l'association, les propositions de soutien mises en place pour les accompagner ainsi que les représentations assurées par nos bénévoles auxquels ils pourront, quand nécessaire, faire appel.
- **L'Assemblée Annuelle** : tous les adhérents sont conviés à l'assemblée annuelle donnant lieu à un compte-rendu d'activités et financier ainsi qu'à un débat sur un thème variant chaque année.

En 2018, **300** personnes ont participé à l'ensemble de ces réunions. C'est donc un total de **680 personnes accueillies ou orientées** par nos bénévoles l'année passée !

## D. Les groupes de parole

Les groupes de parole offrent aux adhérents un espace d'écoute et de partage permettant aux participants (7 à 10 par groupe) de réfléchir ensemble sur leurs difficultés, et ainsi d'envisager de nouvelles attitudes à avoir face à leur proche et au système de soins et d'accompagnement. C'est un cheminement qui se fait dans le temps : ces groupes n'ont pas de durée déterminée. **Ils sont animés par un psychologue avec l'aide d'un coordinateur bénévole.**

Actuellement, trois groupes sont proposés dans le département (un par antenne) en des lieux, des jours et à des horaires différents.

## E. Les groupes spécifiques

Ce sont des **groupes de discussion et de partage d'expériences de compositions spécifiques** : "Espace ouvert frères & sœurs", "Groupe Conjoint", « Groupe Fils & fille... ». Ces groupes permettent aux membres de la famille d'échanger et de reconnaître entre eux des aspects particuliers liés à leur place et le type de lien qu'ils entretiennent avec les autres membres de la famille : certaines questions que se posent les frères et sœurs ou les enfants des personnes malades sont forcément différentes de celles que se posent les parents ou un conjoint, par exemple. Notre délégation participe à la dynamique régionale qui soutient ces groupes et nos adhérents, comme tous ceux des sept autres délégations IDF, peuvent participer au groupe de leur choix dans la région.

### **Une action particulière : le Groupe « Grands-Parents IDF » :**

Aujourd'hui, les personnes suivies en psychiatrie vivent dans la cité et fondent, de plus en plus, une famille. Des grands-parents peuvent, sur décision du juge, se voir confier l'exercice de l'autorité parentale ou être désignés tiers de confiance. Ayant déjà à gérer les troubles de leur enfant, la situation est souvent très complexe.

Le groupe « Grands-parents IDF », initié dans les Hauts-de-Seine, organise des réunions à thèmes (9 réunions en 2018) animées par des professionnels et des bénévoles qui sont autant d'occasions d'échanges et d'entraide.

Leurs actions ont fait l'objet de communications dans des colloques en France et à l'étranger, et il a été à l'origine de la traduction et la publication par notre délégation de 2 livrets finlandais (en langue anglaise) : un destiné aux parents malades, le deuxième destiné aux enfants afin de leur expliquer la maladie dont souffrent leurs parents. Ce projet s'est concrétisé en mars 2018.

En raison de l'importance de ce sujet encore peu connu et pris en compte en France, un groupe de travail démarré en 2018 et prévue jusqu'à la fin 2019 a été constitué au niveau de l'Unafam national par prendre le relais de l'action du groupe Grands-Parents IDF.

## F. Atelier Prospect Famille

Ces ateliers sont animés par deux bénévoles spécialement formés à l'animation de ce programme issu de la Fédération Européenne d'Associations des Familles (EUFAMI). Ils sont gratuits et ouvert à tous (adhérents ou non).

L'atelier se déroule sur 3 jours et a pour but d'aider les proches à prendre de la distance vis-à-vis de leur situation et du vécu de leur proche souffrant de troubles psychiques. Cet objectif permet d'améliorer très sensiblement les relations à l'intérieur de la famille.

En 2018, il n'a pas été possible d'organiser des ateliers dans notre délégation. Il nous faudrait former plus de bénévoles-animateurs. Toute personne intéressée peut toutefois participer à un atelier organisé par une autre délégation en Ile-de-France ou dans un autre département. Ces ateliers sont toujours très appréciés selon les évaluations et nous espérons pouvoir les proposer très bientôt.

## G. Journée d'Information sur les Troubles Psychiques

Destinée à toute personne concernée par la maladie psychique d'un proche, en priorité des personnes non-adhérents ou des nouveaux adhérents à l'UNAFAM. **L'objectif de cette journée est d'offrir un certain nombre de repères se rapportant à la psychiatrie** : des repères sur les différents types de troubles psychiques, les différents dispositifs et structures existants sur le département, mais aussi les ressources (réseau d'entraide et d'information) mises en place par l'UNAFAM pour soutenir les familles. L'Unafam 92 organise, depuis 2018, **une journée par semestre**.

## H. Programme Psychoéducatif PROFAMILLE

La délégation contribue à la constitution de groupes pour suivre les sessions du programme psychoéducatif "Profamille", organisées par la Clinique MGEN de Rueil-Malmaison et l'hôpital Louis Mourier de Colombes. **C'est un programme de 14 séances sur 2 ans animé par des professionnels** qui permet à l'entourage de mieux comprendre la maladie et ce que vit la personne malade, de mieux communiquer avec elle et les équipes médicales.

## 2. Communiquer : faire connaître et reconnaître la maladie psychique pour la dé-stigmatiser

- La délégation poursuit une démarche de **communication** en phase avec la volonté de la nouvelle équipe nationale : développer une communication large **visant à dé-stigmatiser les maladies psychiques** comme l'ont obtenu d'autres associations pour d'autres types de maladies ou de handicap.
- La parution de notre **bulletin** s'est poursuivie sous le format « **Bulletin de liaison UNAFAM Hauts-de-Seine** » donnant des informations et des calendriers de manifestations. Deux numéros ont pu être réalisés en 2018, dont un daté de décembre 2017. La diffusion est faite par voie postale et est assurée vers tous nos adhérents ainsi qu'à 400 partenaires. Pour revenir au rythme antérieur, il nous faut renforcer l'équipe de rédaction. Toute candidature intéressée sera la bienvenue.
- La participation à de nombreux **forums des associations** municipaux, à des semaines du handicap ou Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) se poursuit, ce qui donne l'occasion de contacts et de faire connaître l'UNAFAM.
- Par ailleurs, la délégation a participé à des **nombreuses manifestations à l'occasion de la SISM 2018** sur le thème : « Santé mentale : parentalité et enfance ». Nous avons organisé un vidéo-débat à Neuilly-sur-Seine suivi d'une table ronde avec des professionnels et des bénévoles du groupe grands-parents IDF. La thématique choisie pour la SISM 2018 nous a donnée l'occasion de publier deux livrets, pour compléter les ouvrages réalisées par l'Unafam, traduits d'après les livres du Dr Titty Solantaus (psychiatre finlandais) : « Mais qu'est-ce qu'ils ont nos parents ? », destiné aux enfants et adolescents dont l'un ou les deux parents souffrent de troubles psychiques et « Comment aider nos enfants ? », permettant de donner des repères aux parents souffrant de troubles psychiques.

De plus en plus d'établissements de santé, d'associations, de Municipalités se saisissent de cette période pour créer ou participer à des manifestations, s'ouvrir sur l'extérieur par des journées portes-ouvertes. Ils font état d'une bonne fréquentation qui indiquerait que la dé-stigmatisation tant souhaitée progresse !

- Les **interventions auprès d'entreprises, d'écoles et des services municipaux** (accueil, animation, services administratifs, etc.) se sont poursuivies. Les interventions prennent des formes variées (intervention spécifique, intervention dans le cadre d'une action concernant les différentes formes de handicaps, etc.). Dans tous les cas, il s'agit de **sensibilisation des auditeurs** aux particularités du handicap psychique afin de contribuer à une **dé-stigmatisation** de nos proches. Auprès des services municipaux, cela vise tout particulièrement à permettre à nos proches **d'avoir un meilleur accès** à toutes les opportunités offertes par les services municipaux (démarches administratives, loisirs, sports, culture).

**Six sessions de sensibilisation ont été menées en 2018 et ont réuni 101 personnes.**

### **3 Obtenir une meilleure prise en charge de nos proches**

Cette action se réfère aux 7 revendications permanentes de l'UNAFAM :

- 1 - Garantir la continuité des soins,*
- 2 - Obtenir des ressources suffisantes,*
- 3 - Habiter des logements ou hébergements adaptés,*
- 4 - Trouver des lieux d'accueil et d'accompagnement social dans la cité,*
- 5 - Assurer, si nécessaire, une protection juridique,*
- 6 - Accéder, si possible, à un emploi et/ou des activités,*
- 7 - Obtenir de l'aide pour les aidants familiaux.*

- La **relocalisation de la totalité des lits d'hospitalisation** dans le département était un objectif prioritaire depuis 2013.

Le dossier s'est poursuivi en 2018 grâce à la pression constante du Conseil Territorial de Santé, présidé par le Professeur Francis Brunelle, maire adjoint de Sceaux.

Cet objectif est toujours dominant pour notre délégation :

Fin 2017, les secteurs de Neuilly sur Seine et de Courbevoie ont été relocalisés, Neuilly-sur-Seine à la Clinique MGEN à Rueil-Malmaison, Courbevoie dans le groupe de bâtiments dédiés à la psychiatrie et remis en état de l'Hôpital Max Fourestier à Nanterre.

En juin 2018, un accord final a été conclu pour relocaliser à Nanterre les quatre secteurs de psychiatrie actuellement situés à Moisselles (95).

Cette perspective qui se dessinait depuis la fin de 2017, est devenue réalité grâce à un long travail de concertation entre toutes les parties prenantes : l'Agence Régionale de Santé (ARS), les deux établissements de santé de Moisselles et de Nanterre et la municipalité de Nanterre.

Il faut souligner combien a été déterminante la nomination par l'ARS en mai 2017, d'une directrice commune aux deux établissements : Mme Pascale MOCAER jusqu'en septembre 2018, dont l'intérim a ensuite été assuré par Mme Nathalie SANCHEZ, tout en assurant la direction de l'Hôpital Simone Veil d'Eaubonne-Montmorency (95) jusqu'à fin décembre 2018.

Nous tenons à les remercier pour la détermination avec laquelle elles ont l'une et l'autre lancé le processus avec les instances et les équipes des deux établissements, sans oublier d'y associer l'UNAFAM.

Depuis le début 2019, Mme Luce LEGENDRE nommée directrice des deux établissements poursuit le projet avec la même détermination et en y associant l'UNAFAM.

Cette opération va être l'occasion d'une profonde restructuration du site de Nanterre en scindant les activités sanitaires « classiques », du social et de la psychiatrie. Cette dernière sera juridiquement et financièrement distincte pour éviter tout transfert inappropriés de crédits ou de personnel. Mais ceci n'empêchera pas d'avoir des moyens communs sources de meilleure efficacité fonctionnelle.

Des locaux spécifiques aux 7 secteurs de psychiatrie ainsi regroupés vont être construits.

Cette opportunité de configuration des locaux associée à l'effectif de médecins psychiatres et d'équipes soignantes ainsi regroupé doit viser la réalisation d'un pôle d'excellence dans le domaine de la santé mentale.

La présence sur le site des urgences « classiques » est aussi un atout très important.

Il faut donc maintenant bâtir le projet pour permettre l'évolution vers les nouvelles pratiques qui se dessinent en psychiatrie, en lien avec les multiples services en ville (CMP, CATTP, etc.) mais aussi avec tous les acteurs en santé mentale : professionnels généralistes et psychiatres libéraux, centres de santé, établissements et services médico-sociaux et sociaux, services municipaux, etc.

C'est une nouvelle ère pour le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) Nord des Hauts-de-Seine, où l'UNAFAM et Espérance Hauts-de-Seine s'impliquent pleinement.

Mais nous devons continuer à œuvrer pour la dernière étape : la relocalisation des secteurs encore à Villejuif (94) (Vaucresson, Garches, Saint-Cloud, Boulogne-Billancourt, Marnes-La-Coquette, Ville d'Avray et Sèvres).

Le Schéma Régional de Santé 2018-2022 indique clairement : « la réorganisation de l'hospitalisation des secteurs du sud des Hauts-de-Seine sera élaborée sans créer de nouveau site ».

Les travaux du Projet Territorial de Santé Mentale qui est en cours, vont devoir aborder cette question. Nous allons y veiller tout particulièrement.

Nous avons organisé une consultation des bénévoles de toutes ces communes et des adhérents de Boulogne-Billancourt dont le cas pouvait être plus sujet à interrogation.

Les conclusions sont unanimes pour une relocalisation réorganisant les secteurs entre la MGEN à Rueil-Malmaison, le site de Clamart de l'Hôpital Paul Guiraud, et l'Hôpital ERASME à Antony.

➤ **Le logement, une base indispensable à un chemin de soins et de réhabilitation sociale.**

**La délégation a poursuivi son action en direction de toutes les communes du département pour obtenir qu'il existe dans chacune d'elles une solution de plusieurs places en logement accompagné pour les personnes en voie de re-socialisation avec l'appui d'un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS ou SAMSAH).**

Nous avons plusieurs projets en cours grâce à la compréhension des municipalités, de bailleurs sociaux etc. Citons Boulogne-Billancourt, Villeneuve-la-Garenne et Colombes.

L'année 2017 avait été marquée par un évènement majeur lié à la constance de nos actions dans les Conseil Locaux de Santé Mentale (CLSM) et en particulier sur la commune de Suresnes. En effet, la Municipalité nous a proposé de créer une résidence accueil dans un bâtiment appartenant à l'Office Départemental d'HLM (Hauts-de-Seine Habitat) organisé en studio pour environ 35 personnes.

Nous avons bien sûr donné suite avec Espérance Hauts-de-Seine à cette proposition mais en souhaitant garder une dimension ne créant pas un effet de masse, tant pour les résidents que pour le voisinage. Nous avons opté pour 24 places et cohabiter dans le bâtiment avec deux autres domaines d'action sociale contribuant ainsi à une déstigmatisation.

L'ARS Ile de France et le Conseil Départemental ont tout de suite soutenu le projet en donnant leur accord pour que le SAMSAH d'Espérance Hauts-de-Seine bénéficie d'une extension de 15 places de son agrément (formalités ainsi simplifiées).

Le projet a été long à se concrétiser. En effet, l'accord du Ministère du logement financeur des « Hôtes d'accueils » a été long à obtenir et nous avons dû faire intervenir la Secrétaire d'État aux personnes handicapées, Mme Sophie CLUZEL.

Les différentes phases administratives n'ont pas permis l'ouverture projetée pour le début de 2019. Ce n'est qu'à la mi-avril que les premiers résidents ont été accueillis. A fin mai, l'ensemble des places ne sont pas encore occupées en raison de la complexité du traitement des dossiers par le service départemental qui supervise tous les hébergements relevant d'un financement gouvernemental.

IL faut ajouter que la municipalité de Villeneuve-la-Garenne a fait mettre un appartement de plus au titre des appartements associatifs accompagnés par Espérance Hauts-de-Seine.

Nous avons à plusieurs reprises évoqué avec les différentes directions concernées : ARS, Conseil Départemental, Direction Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement, la création d'un pôle regroupant tous les appartements associatifs (30 places actuellement) comme une forme de Résidence Accueil « éclatée » préfigurant la réinsertion de locataires dans des logements ordinaires. Ceci permettrait à Espérance Hauts-de-Seine de bénéficier d'un financement dédié alors qu'aucune ressource n'existe actuellement. Or le développement de ce mode de logement inclusif doit se développer selon les axes annoncés par les Ministres concernés.

Notre objectif est toujours de développer les structures de logement accompagné pour permettre une réduction des temps d'hospitalisation avec la proximité retrouvée des lieux de soins avec le cadre de vie des personnes concernées.

Certaines directions nous appuient, mais pas encore toutes !

➤ Le chantier des **Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)** se poursuit activement grâce à l'action des délégués de communes auprès des municipalités et des chefs de pôles de psychiatrie.

Ce conseil local a pour but, sous l'autorité et avec la légitimité du Maire de réunir autour d'une même table tous les acteurs de la prise en charge du parcours de vie de la personne en souffrance psychique : élus, soignants, services sociaux, associations de familles et de malades, services d'ordre et services d'urgences, bailleurs sociaux, médecins libéraux, etc.

Avec le Plan Psychiatrie Santé Mentale, ces conseils sont devenus une préconisation forte, à tel point que la loi de modernisation de notre système de santé publiée en janvier 2016 a prévu que les CLSM donnent leur avis sur le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM). Le Conseil Territorial de Santé dont la commission spécialisée en Santé Mentale pilote le PTSM, organise une concertation avec les 20 CLSM existants pour préparer le projet qui sera proposé au Directeur Général de l'ARS.

En 2018, les créations se sont poursuivies à Asnières-sur-Seine, Chatenay-Malabry, Chaville et Fontenay-aux-Roses.

Les CLSM existants actuellement sont :

Antony, Asnières-sur-Seine, Bagneux, Boulogne-Billancourt, Châtenay-Malabry, Chaville, Clichy-la-Garenne, Fontenay-aux-Roses, Gennevilliers, Malakoff, Meudon, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Plessis-Robinson, Rueil-Malmaison, Sceaux, Sèvres, Suresnes.

Nous espérons voir prochainement la création de : Bourg-la-Reine, Clamart, Courbevoie, Puteaux.

**Nous voyons avec l'expérience combien il se confirme que les CLSM sont de vrais outils d'amélioration de la prise en charge des personnes évitant les rechutes et les ruptures de soins qui mènent à l'abandon. Ils œuvrent aussi pour le maintien dans le logement évitant des mises à la rue.**

Notre délégation reste avec une vigilance forte pour **les GEM** (Groupe d'Entraide Mutuelle), clubs d'activités et de rencontre sans contrainte, excellente voie de retour vers la sociabilisation pour nos proches après qu'ils aient eu une période de crise ou d'isolement et de repli sur soi.

Les 7 GEM ont poursuivi leurs activités avec des écarts propres à chacune des situations locales.

Ils ont continué à être soutenus financièrement par l'ARS, le Conseil Départemental, les communes et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine

L'ARS a prévu un développement important des GEM sur la période 2018-2022. Un projet est en bonne voie à Neuilly-sur-Seine grâce à l'action de l'Œuvre Falret. Un projet se dessine à Asnières-sur-Seine auquel Espérance Hauts-de-Seine est prêt à apporter son concours.

Les actions s'y poursuivent pour former les adhérents à mieux prendre en main le fonctionnement de leur GEM, certes avec l'appui vigilant des associations gestionnaires et sous l'œil attentif des « parrains ». L'UNAFAM assure le plus souvent ce rôle du parrain garant de l'éthique. Les bénévoles prennent peu à peu du champ tout en œuvrant pour maintenir une mixité des participations.

#### ➤ Insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi

C'est une des revendications de base de l'UNAFAM.

Les situations professionnelles des personnes peuvent être diverses : établissements d'aide par le travail (ESAT), entreprises adaptées, milieu protégé, milieu ordinaire.

L'UNAFAM a tenu un stand d'information lors de la journée des associations de l'entreprise Gras Savoye. Une quinzaine de personnes sont passées se renseigner et il leur a été remis de la documentation.

Des contacts ont été pris avec L'ADAPT 92 pour présenter le dispositif de retour ou maintien dans l'emploi grâce à des contrats courts ou à temps partiel, dans des entreprises ordinaires ou dans le cadre de l'ESAT hors les murs, aux médecins du travail de l'ACMS lors de leur session de formation.

## 4 Représenter et défendre les intérêts des familles et de leur proche malade

Le partenariat avec les professionnels et les institutions :

La représentation fait partie des missions de l'UNAFAM, non seulement la représentation des familles mais **aussi celle des proches malades** car, **bien souvent**, ils ne sont **pas en mesure de le faire** vu leur état psychique ou en raison du déni qui est une des caractéristiques de cette maladie : "Ce n'est pas moi qui suis malade, c'est toi qui es complètement folle, Maman !".

La reconnaissance de l'UNAFAM augmentant, les textes de la loi de juillet 2011 et du PPSM de 2012 ayant explicitement dit de prendre en compte les familles, l'UNAFAM est de plus en plus sollicitée pour occuper des postes dans différentes instances locales (Établissements hospitaliers, services sociaux, etc.) ou régionales (la création de l'ARS a entraîné une très forte inflation du nombre de postes à pourvoir dans les instances officielles mais aussi dans les très nombreux groupes de travail régionaux ou départementaux). Les bénévoles de notre délégation assurent plus de 100 mandats de représentation.

**Nous ne pouvons que nous réjouir de pouvoir ainsi être entendus. Mais, en même temps, cela demande des bénévoles ayant des capacités très différentes de celles correspondant à l'accueil, quand il s'agit de faire valoir son point de vue devant toute une assemblée de professionnels.**

**Il faut à la fois des volontaires et leur dispenser les formations adaptées. L'UNAFAM assure ses formations avec un large catalogue de module. Les candidats seront les bienvenus.**

Il faut souligner l'énorme travail qu'assure l'équipe de nos représentants à la **CDAPH de la MDPH** (cf. page suivante). Ils siègent toutes les semaines, sauf quelques semaines l'été, pour valider ou demander la révision des mesures de compensation des handicaps attribuées par les équipes techniques d'évaluation ne comportant, elles, que des professionnels. C'est un rôle essentiel pour faire reconnaître les droits des personnes en situation de handicap du département. Il faut aussi souligner d'importants changements à la MDPH : changement de direction, changement de méthode de travail et mise en place de la numérisation de tous les documents, renforcement des temps de psychiatres.

La Directrice Générale Adjointe du pôle solidarité du Conseil Départemental et la Directrice de la MDPH, déploient beaucoup d'énergie pour améliorer le fonctionnement des services et réduire le temps de traitement des dossiers.

Alors que nous commençons à voir le fruit de leurs efforts, la fin de 2018 a vu le Conseil Départemental inclure tous ses services dans le processus de numérisation généralisé que la MDPH avait expérimenté avec profit. Cette généralisation a été catastrophique, la MDPH n'ayant plus la gestion directe des dossiers adressés. Ceci a entraîné plusieurs mois supplémentaires de délais.

Nos représentants sont restés très mobilisés avec les services de la MDPH pour traiter les cas devenus urgents. La situation se normalise peu à peu et devrait retrouver une amélioration sensible en septembre prochain.

Nous devons souligner l'important travail fait au sein de la **Commission Départementale des Soins Psychiatrique (CDSP)** par nos deux représentants Michel DOUCIN et Thierry VILLERS.

Cette commission visite à peu près deux fois par an les établissements des Hauts-de-Seine où sont hospitalisées des personnes faisant l'objet de soins sans consentement. Leurs actions ont redonné un dynamisme à cette commission qui pousse les établissements concernés à améliorer leurs pratiques dans ce domaine complexe des soins sans consentement, associés ou non à l'isolement et à la contention. Des textes réglementaires précisent des procédures et des limites qui peinent à se mettre en place. Nos représentants y veillent avec beaucoup d'attention.

Le **Comité d'Entente 92**, créé fin 2011 par une dizaine des **principales associations de personnes handicapées**, pour mieux faire entendre auprès des autorités publiques les préoccupations des personnes en situation de handicap et de leurs familles, a eu une activité tout à fait adaptée qui a maintenu une ambiance positive de concertation avec les diverses instances de la Préfecture et du Conseil Départemental. Ceci va se manifester à nouveau concrètement avec le renouvellement des membres de la CDCPH en juillet 2019.

L'état des représentations assurées par les bénévoles de la délégation UNAFAM des Hauts-de-Seine figure dans les pages suivantes.

## A. REPRÉSENTATIONS LOCALES

### 1. Représentations dans le domaine sanitaire

Établissements Hospitaliers	Conseils de Surveillance	CDU
Centre Hospitalier Spécialisé « PAUL GUIRAUD » 54 avenue de la République - 94800 VILLEJUIF <b>92 / 13 - Adultes</b>	Dominique LECONTE	Dominique LECONTE (92) Berthine BRENNER (92)
Centre Hospitalier Spécialisée « ROGER PRÉVOT » 52 rue de Paris – 95570 MOISSELLES <b>92 / 5 – Adultes et infanto-juvénile</b>	Jean-Michel LAPORTE Michel GIRARD	Michel GIRARD Danièle COMPARIN (suppl.) Véronique GIRARD (suppl.)
Centre Hospitalier Spécialisé « ÉRASME » 143 avenue Armand Guillebaud – 92160 ANTONY <b>92 / 3 – Adultes et infanto-juvénile</b>	Michel CORTIAL Annick ERNOULT	Michel CORTIAL Martine VILLERS Dominique PAOLI (Suppl.) Serge HUDÉ (suppl.)
Centre Hospitalier « MAX FOURESTIER » 403 avenue de la République – 92000 NANTERRE <b>92 / 2 - Adultes</b>		Liliane JANINET (famille rurale)
Centre Hospitalier AP HP « CORENTIN CELTON » 4 Parvis Corentin Celton – 92133 ISSY LES MOULINEAUX Cédex <b>92 / 1- Adultes</b>	Commission de Surveillance GHUPO (3 Hôpitaux) : <i>Poste vacant</i>	Monique MEUNIER
Hôpital Louis Mourier 178 route des Renouillers – 92700 COLOMBES		Liliane JANINET
Clinique MGEN 2 rue du Lac – 92500 RUEIL MALMAISON <b>92 / 1 - Adultes</b>		Michel RIGAULT Cornelia SAMARINE, Marie-Laure CHABROL
Clinique DUPRÉ de la Fondation des Étudiants de France 30 avenue Franklin Roosevelt – 92300 SCEAUX		Michel CADE Dominique PAOLI Marc LE GOC
Clinique Médicale « Adultes » 23 rue Pradier – 92140 Ville d’Avray		Chantal DELACROIX Michèle DRIOUX (suppl.)
Hôpital de jour « Adolescents » 28 rue Pradier – 92140 Ville d’Avray		Chantal DELACROIX Michèle DRIOUX (suppl.)
Clinique Les Pervenches 12 rue du Moulin à Vents - 92260 Fontenay-aux- Roses		<i>Poste à pourvoir</i>
Hôpital de jour Centre Denise Croissant (Association Vivre) 7 allée de Verrières – 92290 Châtenay-Malabry		Dominique PAOLI
Hôpital de jour « Les Lierres » 12 rue Ernest Renan – 92310 Sèvres		Michèle DRIOUX
Clinique Géro-onto-psychiatrique de Rochebrune 153 rue de Buzenval – 92380 Garches		Marc LECONTE
Clinique Bellevue (Groupe Sinoué) 8 avenue du 11 novembre 1918 – 92190 Meudon		Michel DOUCIN
Clinique du Château 11 bis rue Porte Jaune – 92380 Garches		Marc LECONTE



## 2. Représentations dans le domaine social

Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)	Représentants UNAFAM 92
Antony	Michel CORTIAL
Asnières-sur-Seine	Danièle COMPARIN
Bagneux	Michel GIRARD & Jean-Philippe SORRIAUX
Boulogne-Billancourt	Françoise GUINEL
Châtenay-Malabry	Marc Le GOC
Chaville	Michèle DRIOUX
Clichy-la-Garenne	Michel GIRARD
Colombes	En veille
Fontenay-aux-Roses	Michel CORTIAL
Gennevilliers	Michèle MILLARD
Malakoff	Christian ROSSIGNOL
Meudon	Michel DOUCIN
Nanterre	Michèle DRIOUX
Neuilly-sur-Seine	Michèle MILLARD
Le Plessis-Robinson	Michel CORTIAL
Rueil-Malmaison	Michel RIGALT
Sceaux	Michel CORTIAL
Sèvres	Michèle DRIOUX
Suresnes	Serge HUDÉ
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Administrateurs UNAFAM 92
Antony	Michel CORTIAL
Bois-Colombes (CAS)	Marie-Claude KIMPYNECK, Francine TANNIER
Chatenay-Malabry	Dominique PAOLI
Garches	Dominique LECONTE
Sèvres	Michèle DRIOUX
Suresnes	Serge HUDÉ
Commission Charte ville handicap & d'accessibilité	<b>Représentations dans 15 communes</b>

## B. REPRESENTATIONS DEPARTEMENTALES

Instances	Représentants UNAFAM 92
CDSP 92 – Commission Départementale des Soins Psychiatriques	Michel DOUCIN, Thierry VILLERS (au titre de la FNAPSY)
MDPH – Maison départementale pour les personnes handicapées Commission exécutive CDAPH / Commission plénière	Michel GIRARD (secrétaire) Serge HUDÉ (titulaire), Michèle DRIOUX, Thierry VILLERS, Danièle DUBOST (suppléants)
CDCA - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie	Michel GIRARD (membre du bureau)
MDA 92 (Maison des Adolescents)	Michèle BARREAU (Administrateur)
Comité d'entente départemental 92 des Associations de personnes handicapées	Michel GIRARD
Conseil d'Administration d'Espérance Hauts-de-Seine (EHS) à Bagneux	Michel GIRARD (Président) Jacques ÉBOLI (Vice-président et Trésorier) Serge HUDÉ, Marc LECONTE, Marc LE GOC, Boris LEVERVE, Bruno VOYER
UDAF 92	Jacques EBOLI
AT 92 – Association Tutélaire des Hauts de Seine	Jacques COMPARIN, Michel CORTIAL, Michèle MILLARD
Conseil Territorial de Santé des Hauts-de-Seine (ARS-CRSA)	Michel GIRARD (Vice-Président), Marc LECONTE (Suppléant)
PAM 92 (Service Public de transport collectif (CG 92 / STIFF))	Michèle MILLARD

### C. REPRÉSENTATIONS RÉGIONALES

Instances	Représentants UNAFAM 92
CRSA Île-de-France – Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie	Michel GIRARD
Observatoire Régionale de la Réforme de la Protection Juridique des Majeurs (DRCS)	Michel GIRARD
URAASS Île-de-France – France Asso. Santé (agrée du système de santé)	Michel GIRARD
Délégué Régional UNAFAM Île-de-France (intérim)	Michel GIRARD
CEAPSY (Centre Ressources Troubles Psychiques)	Michel GIRARD, Jacques ÉBOLI
C.E.S.E.R. (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional)	Michel GIRARD

### D. REPRÉSENTATIONS NATIONALES

Instances	Représentants UNAFAM 92
Conseil d'Administration UNAFAM	Michel DOUCIN, Michel RIGAUT
Collectif des Associations pour le Logement (comité d'alerte de l'UNIOPSS)	Michel DOUCIN
Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH)	Michel DOUCIN, Michel GIRARD, Michel RIGAUT
FIPHP (Fonds pour l'Insertion de personnes handicapées dans la fonction publique)	Michel DOUCIN

## III. LES PROJETS 2019 : Les projets sont nombreux

### 1 Continuer à faire progresser la relocalisation des lits de psychiatrie

Sous le pilotage de la commission de santé mentale du Conseil Territorial de Santé, le Projet Territorial de Santé Mentale va pouvoir apporter sa contribution, en particulier, grâce à la présence de plusieurs élus municipaux qui ont été candidats à cette instance. C'est pour nous un grand encouragement. Notre contribution s'exercera aussi pour le pôle d'excellence « Santé Mentale » et faire avancer la réflexion pour la réorganisation du sud du département.

### 2 Augmenter notre nombre d'adhérents

Nous sommes dans une stabilisation avec 10 % de départs comblés par les nouvelles adhésions. En effet, certaines familles nous quittent alors qu'il s'agit d'une démarche dans la durée. Nous avons là un chantier en cours pour mieux analyser les départs et donc remédier autant que possible à nos carences. Or, ce développement des adhésions, est indispensable pour assurer le recrutement de nouveaux bénévoles dont nous avons tant besoin.

### 3 Participer activement à toutes les instances locales et démarches devenues légales et réglementaires avec la parution de textes officiels

C'est là un vaste chantier, mais porteur de beaucoup d'espoir pour nous.

Il doit être définis les territoires de santé mentale (sans doute deux dans les Hauts-de-Seine : nord et sud).

Au niveau du département est en cours de réflexion un projet territorial de santé mentale (PTSM) mettant à contribution tous les acteurs des secteurs de soins, du sociale, du médico-social, des personnes et leurs familles, des collectivités territoriales, etc. En un mot, il s'agit à l'échelon du territoire, de créer l'esprit des CLSM.

C'est un changement important de paradigme : c'est la demande de réhabilitation de la personne qui domine et non plus le seul aspect du soin !

Il faut noter la forte mobilisation de tous les acteurs : élus municipaux, sanitaires, social et médicosocial. C'est un encouragement pour nous.

L'ARS Ile de France a demandé que des objectifs concrets, pouvant être définis avant fin 2019 et mis en œuvre dès 2020, lui soient proposés sans attendre de bâtir tout le PTSM. Il y a 6 priorités dont bien-sûr l'organisation des urgences psychiatriques (crises, hospitalisation) incluant des équipes mobiles intersectorielles pouvant intervenir là où se trouve la personne et peut-être éviter l'hospitalisation. Sans doute ceci devrait-il s'organiser en deux pôles : Nord 92 et Sud 92.

#### **4 Continuer à développer et faire vivre les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)**

Le CLSM reste l'échelon local essentiel pour les actions de proximité caractéristiques d'un bon accompagnement de nos proches. Nous devons donc continuer à agir, pour qu'ils couvrent le plus de territoire possible de notre département. Le texte de loi a prévu que le projet territorial de santé mentale soit soumis aux CLSM, ce qui est en cours.

En 2018 s'est tenue comme en 2017, à l'initiative de l'association des élus du département et de la délégation départementale de l'ARS, une réunion spéciale destinée aux maires-adjoints concernés par ce domaine. Le thème en a été les témoignages des municipalités ayant créées des CLSM montrant aux autres tous les bénéfices qu'ont pu en tirer tous les acteurs au premier rang desquels, nos proches. Une réunion du même ordre a été prévue en 2019, mais plus axée sur le PTSM. Dans le déroulement du PTSM, nous avons beaucoup de chance, par rapport à d'autres départements, d'avoir des élus motivés qu'ils en soient ici remerciés. Faites le leur savoir !

#### **5 Faire aboutir les projets de logement accompagné en cours, sur trois autres des communes du département**

Nous ne pouvons encore les nommer vu le stade où en sont ces projets. Le niveau ministériel les approuve, mais la complexité rencontrée à Suresnes se retrouve là aussi.

#### **6 Veiller au « parrainage des GEM » et appuyer la création des nouveaux 4 GEM**

Dans le cadre du nouveau cahier des charges comme garant de l'éthique et intervenant éventuellement comme médiateur en cas de conflit avec l'association gestionnaire, nous pouvons expliquer à ces associations que leur rôle est tout à fait noble car elles sont au plus près d'un pilotage fin pour mener les adhérents des GEM vers le plus d'autonomie possible, mais plus à titre individuel que pour le collectif du GEM. Avoir une interprétation dogmatique de l'autonomie du GEM reviendrait à le fragiliser. Nous en avons des exemples.

#### **7 Poursuivre les programmes de formation des bénévoles**

Y compris en matière d'accueil des parents d'enfants et d'adolescents. Toute prise en charge faite tôt, c'est autant de chances en plus d'en « sortir » ou au moins d'avoir une meilleure réponse thérapeutique.

La formation de nos représentants dans les Commissions des Usagers (CDU) des établissements de santé sera poursuivie dans l'optique du rôle qui leur a été donné par la nouvelle loi de santé, en lien avec nos représentants à la CDSP. La question des soins sans consentement, de l'isolement et de la contention sera tout particulièrement examinée.

La fin de l'année 2019 va voir le renouvellement général des représentants des usagers dans toutes les CDU. Nous avons grand besoin de nouvelles candidatures dans tout le département.

#### **8 Communications**

Nous exploiterons toutes les occasions que nous pourrons avoir de développer la communication sur les actions de l'UNAFAM, au profit des familles et en matière de dé-stigmatisation de nos proches et de leur maladie psychique.

#### **IV. CONCLUSION**

Plus que jamais, nous allons poursuivre la réflexion pour obtenir des actions concrètes dans le département. Sachons répondre présents en profitant de la mobilisation de plus en plus réelle de toutes les instances concernées.

Les soutiens de nos financeurs directs et indirects, nous sont plus que jamais nécessaires et nous les en remercions, car c'est ce qui donne à nos bénévoles un maximum de possibilités d'agir fructueusement.

Nous les remercions, aussi, de la confiance qu'ils nous témoignent ainsi. Sachons continuer à en être dignes.

**Accueillir et soutenir dans la durée les aidants familiaux et les former pour bien se positionner par rapport à leur proche,**

**Représenter nos proches partout où faire reconnaître leurs besoins et leurs droits,**

**Contribuer à une autre vision des troubles psychiques et à une meilleure prise en charge de nos proches.**

UNAFAM 92 Hauts de Seine	<b>Compte de résultat</b>	N° Siret NAF (APE) N° Identifiant
	Document fin d'exercice	Période du 01/01/18 au 31/12/18 Tenue de compte : EUR

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 SQL 8.50

Date de tirage 26/02/19

à 11:00:45

Page :

1

Détail des postes	Au 311218	Au 311217
<b>Produits d'Exploitation</b>	<b>79 992,03</b>	<b>63 894,25</b>
70-Ventes et Prestations Services	519,40	665,40
74-Subventions	48 917,86	50 131,45
75-Quote-Part Cotisations	9 689,88	9 977,00
75-Complément Quote-Part		
75-Dons Délégations	19 234,89	893,00
75-Aides aux Régions		
75-Aide aux Délégations		
75-Autres Produits	1 630,00	2 227,40
<b>Charges d'Exploitation</b>	<b>-73 823,48</b>	<b>-75 126,71</b>
60-Achats	-821,01	-1 170,59
61-Services extérieurs	-9 878,79	-13 910,20
62-Autres Services Extérieurs	-12 893,52	-12 155,89
63-Impôts et Taxes		
64-Charges de personnel	-45 315,74	-45 204,41
65-Subvention ARS versées aux DD		
65-Autres charges gerstion courante	-4 759,71	-1 879,30
68-Dotation aux amortissements	-154,71	-806,32
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 168,55</b>	<b>-11 232,46</b>
<b>Produits Financiers</b>	<b>185,12</b>	<b>277,83</b>
76-Produits Financiers	185,12	277,83
<b>Charges Financières</b>		
66-Charges Financières		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>185,12</b>	<b>277,83</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>6 353,67</b>	<b>-10 954,63</b>
<b>Produits Exeptionnels</b>	<b>5 550,00</b>	<b>10 250,00</b>
77-Produits exeptionnels		
78-Reprise de provisions	5 550,00	10 250,00
<b>Charges exeptionnelles</b>	<b>-6 420,00</b>	
67-Charges exeptionnelles	-300,00	
68-Dotations aux provisions	-6 120,00	
<b>RESULTAT EXEPTIONNEL</b>	<b>-870,00</b>	<b>10 250,00</b>
TOTAL PRODUITS	85 727,15	74 422,08
TOTAL CHARGES	-80 243,48	-75 126,71
<b>+++++RESULTAT+++++</b>	<b>5 483,67</b>	<b>-704,63</b>
<b>Contributions Volontaires</b>		
86-Emplois des contributions		
87-Contributions volontaires		

\* Dons, aides aux GEM : y compris provision pour soutiens de GEM

Contribution du bénévolat..... 496 560,00